« Le Phare Express»

Municipalité de
L'Isle-aux-Coudres

1026, chemin des Coudriers
L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0
Téléphone : 418 760-1060
Télécopieur : 418 760-1061
Courriel : contact@municipaliteiac.ca
Site Internet : www.municipaliteiac.ca

***Prochaines séances ordinaires*:**

10 mai 2021
14 juin 2021
Les séances débutent à 19 h 00.

Soyez les bienvenus!

Suivez-nous sur facebook

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil municipal seront tenues à huis clos avec possibilité de les visionner dès le lendemain sur le site Internet de la municipalité.

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le 9 mai 2021, c'est la fête de toutes les mamans. C'est certainement pour chacun de nous, la nôtre qui est la plus douce et la plus aimante des mamans du monde.

Uniques à nos yeux, toutes ces mamans représentent l'amour inconditionnel, la tendresse au quotidien, les efforts réalisés année après année pour que nous devenions quelqu'un de bien. Les mamans, ces héroïnes modestes qui deviennent avec la pandémie encore plus que des infirmières, des secrétaires, des psychologues, des chauffeuses de taxis et j'en passe, elles deviennent aussi des enseignantes et des aidantes naturelles.

Sachons leur apporter tout l'amour, le soutien et la compréhension pour que toute la charge de travail qui leur est demandée soit un peu diminuée et mieux reconnue.

Bonne fête des mères à toutes les mamans!

RECENCESEMENT 2021

Le recensement 2021 arrive à grands pas! La collecte des données du recensement a débuté le 3 mai dernier. Statistique Canada a adapté le processus de collecte pour s'assurer que tous les Canadiens et ses employés restent en sécurité tout en participant à cet exercice national essentiel.

Statistique Canada fera tout en son pouvoir pour que les Canadiens puissent participer au recensement sans recevoir la visite d'un employé.

La municipalité de L'Isle-aux-Coudres soutient le recensement 2021 et encourage toutes les personnes qui résident sur son territoire à remplir le questionnaire en ligne au www.recensement.gc.ca. Vous devriez déjà avoir reçu votre code d'accès par courrier. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

SERVICE D'INSPECTION

Étant donné que l'édifice municipal est toujours fermé au public, l'inspecteur en bâtiment est disponible pour rendez-vous téléphonique seulement. À compter de la semaine du 31 mai, l'inspecteur sera en poste les mercredis et jeudis. Pour la prise d'un rendez-vous, téléphonez au 418 760-1060.

PRISE DE POSSESSION DE LA CASERNE

La nouvelle caserne incendie nous a été livrée le 9 avril dernier. Il ne reste que l'aménagement extérieur à finaliser. Dès que les mesures sanitaires seront favorables, soyez assurés qu'il nous fera un grand plaisir de procéder à une ouverture officielle afin de vous permettre de visiter cette nouvelle infrastructure.

Pour ce projet, la municipalité a bénéficié d'une aide financière d'environ 2,1 millions de dollars du gouvernement du Québec, ce qui représente 65 % des coûts.

Le nouveau bâtiment comprend un étage et demi et est muni de quatre portes de garage, de commodités sanitaires, d'une salle de formation et d'un bureau administratif. Plusieurs locaux ont également été prévus, entre autres, pour la mécanique, un atelier et l'entreposage de matériel. Le service incendie a déjà procédé à l'installation de ses équipements dans les nouveaux locaux.

DÉCHETS EN BORDURE DE ROUTE

C'est incroyable tout ce qu'on peut trouver dans un fossé!

En quelques heures à peine, le 24 avril dernier, les efforts déployés par des dizaines de bénévoles mobilisés par Sport Action ont permis de ramasser tous les déchets qui traînaient en bordure des routes. Bien entendu, les contenants consignés ont été triés et les sommes amassées servent au financement des activités de l'organisme.

Essayons de ne pas gâcher tous les efforts faits pour nettoyer notre territoire. Soyons fiers d'avoir une île propre et sans déchet qui jonchent les routes. Permettez-vous de sensibiliser un proche à cette réalité et aidez-le à changer ses habitudes.

Nous profitons de l'occasion afin de remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette corvée de nettoyage et sans lesquels notre île ne serait pas aussi belle. Nous vous encourageons également à continuer à bien entretenir vos terrains comme vous avez l'habitude de le faire à chaque année.

RÉFECTION ET TRAVAUX CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE DU CHEMIN DES COUDRIERS, SECTEUR DE LA BALEINE

Le chantier de réfection et de protection contre l'érosion côtière du chemin des Coudriers, dans le secteur de La Baleine, est amorcé depuis le 6 avril dernier et les travaux vont bon train. Ces travaux, réalisés notamment en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, un partenaire financier majeur, vont permettre de protéger à des fins de sécurité civile la majeure partie du tronçon du chemin des Coudriers sous gestion municipale, et ce, au bénéfice de tous les contribuables, particulièrement des gens qui y résident et qui y possèdent des propriétés mais également de nos visiteurs. Comme vous avez pu le constater, année après année, de tempête en tempête, l'état des berges devenait de plus en plus précaire, érodant petit à petit les terrains les bordant et rendant précaire et dangereuse l'infrastructure routière. Ce chantier, dont la municipalité a amorcé le projet il y a plusieurs années déjà, était essentiel à la préservation de ce secteur. Il ne va pas sans dire non plus que ces travaux étaient également devenus nécessaires afin d'offrir un réseau routier de qualité et sécuritaire aux usagers de la route.

La municipalité a eu le privilège de s'inscrire dans le Cadre de prévention des sinistres du ministère de la Sécurité publique, lui permettant d'obtenir une aide financière considérable pour la protection de ses berges contre l'érosion côtière. Sur une enveloppe de cinq millions de dollars, une entente a été conclue afin que le gouvernement du Québec subventionne à la hauteur de près de 95 % ces travaux, ce qui représente un montant de plus ou moins 4 560 000 $. Cette aide financière était indispensable à la réalisation du projet compte tenu du budget annuel de la municipalité et dans un souci de respecter la capacité de payer des contribuables. En ce qui concerne la partie ayant trait à la réfection de la chaussée, les travaux dont la facture approche les 3 millions de dollars seront en partie (environ le tiers) subventionnée par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La municipalité est consciente que le chantier occasionne des maux de tête à plusieurs d'entre vous, que ce soit par rapport à l'achalandage sur le traversier, au transport lourd sur nos routes qui occasionne parfois de la poussière, des bris de la chaussée ainsi qu'un partage difficile du réseau routier ou de la pollution par le bruit et visuelle dans certains secteurs. Sachez que la municipalité est sensible à vos divers intérêts, qu'ils soient personnels ou de nature économique en prévision de la saison touristique qui approche. L'administration municipale de même que l'entrepreneur et le consultant en ingénierie font tout en leur possible afin de limiter les inconvénients, le tout dans les limites du possible et dans le respect du contrat octroyé. Dans tous les cas, si vous avez des inquiétudes ou si vous pensez que vos droits sont lésés, n'hésitez pas à communiquer avec la direction générale afin de vous rassurer ou pour voir si des pistes de solution pourraient être apportées pour vous satisfaire.

L'année 2021 sera celle où l'indulgence sera de mise mais la municipalité est persuadée que tous seront fiers et gagnants du résultat. À titre de rappel, encore pour quelques mois, il sera important de demeurer courtois et collaborateurs, de respecter la signalisation afférente au chantier et de ne pas vous aventurer sur le site du chantier, que ce soit par la route ou par la grève, le tout pour afin d'assurer votre sécurité.

Et, surtout, ne perdez pas espoir, nous n'avons jamais été aussi près du but!!

MRC de Charlevoix

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 26 MAI 2021

418 435-2639, poste 6012 | gmr@mrccharlevoix.ca

Il est temps de réserver pour la collecte des encombrants pour nos résidents.

MAXIMUM AUTORISÉ

- 6 articles par résidence
- Poids maximal par article = 125 kg

SONT INTERDITS
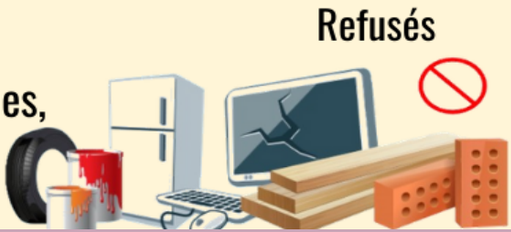
Appareils réfrigérants, appareils électroniques, matériaux de construction, pneus, résidus dangereux